

Déclaration des syndicats du regroupement université de la FNEEQ

L'Université Laval doit reconnaître l'apport de ses chargées et chargés de cours et négocier en conséquence

Québec, le 25 octobre 2018

La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ) dénonce la lenteur des négociations ainsi que le manque de reconnaissance de la direction de l'Université Laval envers ses personnes chargées de cours. « *Les négociations piétinent sur des enjeux importants de la convention collective que d'autres directions d'universités ont reconnus à la satisfaction des personnes chargées de cours* », constate Richard Bousquet, vice-président du regroupement université de la FNEEQ.

Tous les syndicats de chargées et chargés de cours des universités québécoises, membres de la FNEEQ, viennent, aujourd'hui, appuyer leurs collègues de l'Université Laval. Tout comme à l'UQAM et à l'UQAC « *la direction de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) n'a pas hésité longtemps avant de reconnaître l'apport des chargées et chargés de cours à la recherche et la création dans la convention que l'on vient de signer* », précise Marie-Josée Bourget, présidente du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQO (SCCC-UQO). L'Université Laval, quant à elle, fait la sourde oreille.

« *Il n'est pas normal qu'une personne chargée de cours de l'Université Laval gagne 1200 \$ de moins que des collègues de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) venant enseigner au campus de Lévis* », dénonce Louise Bérubé, présidente du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAR. La direction de l'Université Laval « *n'a pas donné suite à la demande de rattrapage salarial du SCCCUL.*

« *À l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le nombre d'auxiliaires d'enseignement est en lien avec la moyenne cible des étudiantes et des étudiants et ces ressources sont les mêmes, que*

le cours soit donné par un professeur ou une personne chargée de cours », affirme Marie Blais, présidente du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM. La direction de l'Université Laval ne veut pas reconnaître la nécessité d'une aide pédagogique adaptée à la réalité des grands groupes ni que la qualité de l'encadrement universitaire est en jeu lorsque les classes sont bondées.

Le Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-université ainsi que les syndicats de personnes chargées de cours des universités de Montréal, McGill et Concordia sont également inquiets des reculs de conditions encadrant la stabilisation de l'emploi et la création de cours à distance proposés par l'Université Laval. L'ensemble des syndicats de chargées et chargés de cours du réseau de l'Université du Québec (UQ), soit ceux de l'UQO, l'UQAT, l'UQAM, l'ÉTS, l'UQAC et l'UQAR, questionnent le fait que l'Université Laval veut maintenir de moins bonnes conditions d'accès au régime de retraite que celles du réseau.

La grande majorité des chargées et chargés de cours au Québec sont syndiqués à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ–CSN) et ont adopté un mode de négociation coordonnée, soit une approche basée sur la collaboration et le partage d'information. « *Cela permet de faire en sorte que les gains des uns deviennent les gains des autres* », souligne Richard Bousquet, vice-président du regroupement université de la FNEEQ.

SOURCE : Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN)
Richard Bousquet, vice-président, regroupement université de la FNEEQ, 514 946-4888